

newsletter

L'importance de la philosophie : réfléchir sur la réflexion

01

Voici le premier numéro de la Newsletter du Secteur des sciences sociales et humaines, une publication qui paraîtra quatre fois par an avec un double objectif : d'abord communiquer sur nos activités, c'est-à-dire vous informer de nos travaux, mais aussi vous impliquer dans notre réflexion sur les thèmes de travail qui sont les nôtres par le truchement de dossiers sur ces thèmes qui font l'actualité des Sciences sociales et humaines.

Au sein de l'UNESCO, la mission spécifique de notre Secteur est de faire avancer le savoir et la coopération intellectuelle afin de favoriser des transformations sociales qui soient porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine. Cette mission passe notamment par l'identification des tendances et de leurs implications, la formulation de perspectives et de visions sur les trajectoires des sociétés et sur l'évolution des mentalités. C'est ainsi que la 23^e séance des Entretiens du XXI^e siècle a été consacrée au thème de l'eau et vous découvrirez dans ce numéro les points principaux abordés pendant cette journée.

L'UNESCO a toujours entretenu des liens étroits avec la philosophie, non pas une philosophie spéculative ou normative, mais un questionnement critique qui permet de donner un sens à la vie et à l'action dans le contexte international. →

p. 3 **Éthique** Les données génétiques humaines • Auditions publiques / p. 5 **Droits humains** Maintenir la dynamique contre le racisme • Les jeunes et les droits humains • Migrations et multiculturalisme • Droits des travailleurs migrants / p. 7 **Démocratie et gouvernance** « e-gouvernance » • Nouvelle Chaire UNESCO • Centre de recherche à Byblos / p. 9 **Entretien** Boutros Boutros-Ghali / p. 12 **Entretiens du XXI^e siècle** L'eau ne coule plus de source / p. 13 **Sciences humaines** Les cinquante ans de Diogène / p. 14 **Dossier Philosophie** Fondements philosophiques de l'UNESCO • Première Journée de la philosophie • Les chemins de la pensée / p. 20 **Sciences sociales** Le programme MOST • Les professionnels de la ville • L'UNESCO au Forum social mondial / p. 23 **Prix UNESCO** / p. 24 Nouveautés / Agenda

→ Nous voulons nous engager dans une revitalisation de cette tradition et surtout contribuer à populariser une culture philosophique internationale. Le dossier contenu dans ce numéro rend compte de la première Journée UNESCO de la philosophie à travers le monde.

Les Sciences sociales travaillent à la recherche et la formulation de politiques visant à une meilleure gestion des transformations sociales et nous vous présentons ici les derniers développements de MOST, notre programme intergouvernemental, ainsi qu'un compte-rendu de notre présence au troisième Forum social mondial de Porto Alegre.

La définition, le développement et la promotion de principes et de normes fondés sur les droits humains doivent présider à la formulation d'orientations éthiques et de politiques économiques, scientifiques et sociales ; c'est également l'une des missions de notre Secteur et vous trouverez ici un aperçu de notre action dans le domaine de la bioéthique.

La globalisation ne sera « humanisée » que si nous poursuivons sans relâche l'objectif de réaliser tous les droits humains, pour tous, partout. Car, comme le disait si bien Albert Camus, « si quelqu'un vous retire votre pain, il supprime en même temps votre liberté. Mais si quelqu'un vous ravit votre liberté, soyez tranquille, votre pain est menacé car il ne dépend plus de vous et de votre lutte, mais du bon plaisir du maître. » Notre Secteur entend donc faire avancer le savoir et la coopération intellectuelle afin de défendre la dignité humaine, surtout celle de nos concitoyens les plus démunis.

Je souhaite que nous fassions du Secteur des sciences sociales et humaines un véritable laboratoire d'idées et d'anticipation, ainsi qu'un lieu de référence international de la recherche, de la réflexion, de l'échange, de l'élaboration de principes, de normes et de politiques dans les domaines de la prospective, des sciences sociales et humaines, de la philosophie, des droits humains, de l'éthique des sciences et des technologies. Employons-nous à atteler la puissance des idées afin d'influer sur les transformations sociales.

Bonne Lecture !

Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



© Tous droits réservés

Newsletter de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs).
© UNESCO, 2003

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit du *Newsletter* de SHS » en précisant la date et le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.

Directeur de publication : Pierre Sané
Responsable de rédaction : Gillian Whitcomb
Assistants de rédaction :
Rosemary Wiltshire-Romero, Simone Porges

Contributeurs pour ce numéro :
Frances Albernaz, Manuel Bernales Alvarado, Jérôme Bindé, Jeanette Blom, Ingeborg Breines, Ximena Castro-Sardi, Brigitte Colin, Sabina Colombo, Carrie Marias, Malama Meleisea, Ali Moussa Iye, Mika Shino, Gulzhan Smagulova, Germán Solinís, Saori Terada, Petra van Vucht Tijssen
Conception graphique et mise en page :
Atelier Takavoïr – Paris
Impression : XXXXXXXXXXXXXXXX

Dix ans de bioéthique à l'UNESCO

Si l'UNESCO a été, sur le plan international, l'un des promoteurs de la réflexion sur l'éthique du vivant dès les années 70, c'est à partir de 1993 que l'Organisation a développé un programme de bioéthique, avec la mise en place du Comité international de bioéthique (CIB), caractérisé dès sa création par la pluridisciplinarité et la multiculturalité de ses membres, ainsi que par la transparence de ses travaux.

Le programme a connu un premier grand succès avec l'adoption par la Conférence générale en 1997 de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme – que l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne en 1998 –, et a franchi une nouvelle étape avec la mise en place du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) en 1998.

Tout au long de son existence, le programme s'est constamment développé. Il a élargi les thèmes traités ; il a coopéré avec les États membres à la fois pour la mise en œuvre de la

Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, et pour le rôle de conseil de l'UNESCO dans la création de comités nationaux d'éthique ; il a enfin mis l'accent sur l'éducation et sur la diffusion de l'information.

Après dix ans d'existence, devenu priorité principale du programme de l'UNESCO depuis 2002, le programme de bioéthique a confirmé sa place de référence et le rôle moteur sur le plan international de l'Organisation dans ce domaine.

Aussi, en raison de son mandat de veille éthique de plus en plus nécessaire compte tenu des développements scientifiques récents et des bouleversements sociaux qu'ils suscitent, l'UNESCO poursuivra-t-elle sa mission intellectuelle et normative – marquée notamment par la préparation d'une nouvelle déclaration internationale sur les données génétiques humaines –, ainsi que son engagement dans la coordination entre les différentes organisations par le Comité inter-institutions. L'Organisation compte de surcroît s'engager davantage dans une approche régionale et nationale, afin de fournir aux États des éléments de réflexion et des moyens appropriés pour faire face aux nouveaux défis bioéthiques. ¶

www.unesco.org/ibc

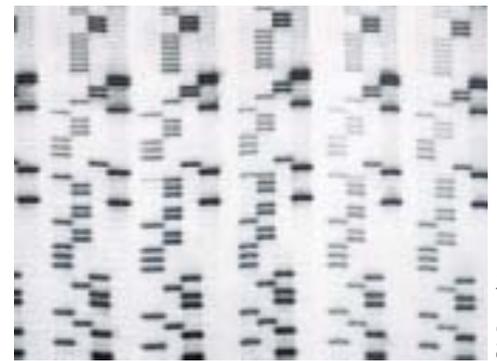
Les données génétiques humaines : quels enjeux ?

Les banques de données génétiques humaines se multiplient et certains pays ont même lancé le recensement génétique de leur population. À des degrés variables, elles répondent aux interrogations des médecins : des tests génétiques dépistent déjà des maladies comme la mucoviscidose ; d'autres tests indiquent seulement une prédisposition mais fournissent des informations précieuses pour la prévention. Quant aux recherches réalisées à partir de ces données génétiques humaines, elles semblent prometteuses pour comprendre et traiter d'innombrables maladies. Et ces données peuvent parfois répondre aux questions des juges et des policiers : preuve d'une paternité, identité d'un délinquant sexuel ou d'une victime d'accident. Les données génétiques humaines posent pourtant des problèmes éthiques

au niveau de leur collecte, de leur traitement, de leur stockage et de leur utilisation. Beaucoup craignent qu'elles ne se prêtent à des usages contraires aux droits et aux libertés fondamentaux et qu'elles n'ouvrent la porte à des discriminations et à de nouvelles formes de stigmatisation.

Ainsi, pour les personnes handicapées, l'information génétique n'a pas que des bons côtés. Si elles se félicitent des progrès que cette information peut permettre du côté des soins, elles s'inquiètent de tout ce qui peut déboucher sur un éventuel « nettoyage génétique ».

Avec la multiplication des tests génétiques, est-ce que le nombre d'embryons éliminés ne va pas augmenter ? Pour les populations autochtones, les problèmes sont très divers. La prise d'échantillons (sang notamment) peut poser problème à certains qui y voient une atteinte à l'intégrité de leur corps. La notion de consentement individuel qui prévaut dans les sociétés occidentales libérales peut aussi ne pas être appropriée dans certaines cultures. Enfin, les données



Sequençage d'ADN.

génétiques provenant de groupes très isolés étant particulièrement prisées par certains chercheurs, il existe un risque d'exploitation de ces groupes.

Ces quelques problèmes, parmi beaucoup d'autres, montrent l'intérêt d'un texte proposant au niveau international des principes et des normes pour la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation des données génétiques humaines. ¶

Pierre Gaillard

La bioéthique : l'affaire de tous

Le génie génétique nous procure indiscutablement de multiples ouvertures, comme la possibilité de traiter des maladies jugées auparavant incurables et de diagnostiquer ou de prévoir leur évolution. Mais ces avancées scientifiques soulèvent de nombreuses questions. Comment évaluons-nous leur impact sur l'espèce humaine et la vie sur la planète ? Quelles devraient être les limites éthiques de la recherche scientifique ? À qui appartiennent les résultats de cette recherche ?

Face aux différentes perceptions et valeurs actuelles au sein d'une société démocratique et aux défis que pose l'utilisation des nouvelles technologies, le débat interdisciplinaire est essentiel pour guider la science et la technologie vers un développement harmonieux, durable, et maintenir l'équilibre entre les extrêmes de l'optimisme et du catastrophisme.

Tel était le propos du Séminaire de bioéthique organisé par l'Universidad de la República à Montevideo, Uruguay (6-8 novembre 2002). L'événement s'est déroulé en présence de nombreux universitaires et en coordination avec la Commission sénatoriale chargée des sciences et techniques, ainsi que de plusieurs Ministères.

L'objet du séminaire était de fournir des éléments aux législateurs, aux autorités judiciaires, à la communauté médicale et scientifique et aux organismes de la société civile d'Uruguay pour débattre des problèmes éthiques que posent l'usage des nouvelles technologies sanitaires et la production alimentaire. L'autre objectif était d'étudier la possibilité de créer des comités de recherche et d'éthique médicale, ainsi que des commissions consultatives sur la bioéthique, au niveau de l'État, pour qu'ils puissent transmettre les informations nécessaires à la prise de décisions relatives à ces questions. Les débats étaient axés sur trois thèmes : la bioéthique et la santé humaine,

la bioéthique et la production alimentaire, la bioéthique et le droit. Des experts nationaux et internationaux ont pris part aux discussions qui ont porté, entre autres, sur les questions suivantes : l'impact des nouvelles technologies sur la reproduction chez l'homme, la thérapie génique, la réglementation du clonage et de la recherche sur les cellules souches embryonnaires, les aspects juridiques et éthiques du traitement de la fécondité et l'expérience européenne en la matière, le génie génétique et les produits génétiquement modifiés. ¶

Contact : Ricardo Ehrlich, andrea@fcien.edu.uy

➡ Objectif : stratégie pour une éthique régionale

Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a organisé en octobre 2002 une consultation de deux jours avec des spécialistes de la bioéthique, de l'éthique de la nanotechnologie et du développement. Les trois spécialistes préparent actuellement des documents de référence qui seront présentés à une réunion régionale en septembre 2003. Les recommandations issues de cette réunion guideront les activités futures sur l'éthique dans la région.

➡ Comité inter-institutions sur la bioéthique

Dans la droite ligne des « Orientations pour la mise en œuvre de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme » adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a pris l'initiative de proposer au Secrétaire général des Nations Unies la création d'un Comité inter-institutions qui a pour but d'assurer une meilleure coordination et ainsi faciliter le travail des différentes organisations intergouvernementales qui œuvrent dans le domaine de la bioéthique. La première réunion de ce comité s'est tenue à l'UNESCO, les 14 et 15 mars 2003.



© Niamh Burke / UNESCO

Séquençage d'ADN au Genoscope (Evry, France).

Auditions publiques sur les données génétiques humaines

Afin d'associer étroitement la société civile à l'élaboration d'une déclaration internationale sur les données génétiques humaines, l'UNESCO a organisé, le 28 février 2003 dans la Principauté de Monaco, une Journée d'auditions publiques sur ce sujet. Des associations et institutions – représentant les peuples autochtones, les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les médecins –, des chercheurs, des spécialistes en bioéthique, mais aussi des acteurs du secteur privé, notamment les assurances et les industries pharmaceutiques, ont participé à la Journée de discussions. Ils ont présenté leur version des données génétiques, leurs craintes et leurs attentes, et formulé des observations et commentaires sur l'esquisse de la déclaration élaborée par un groupe de rédaction du Comité international de bioéthique (CIB). Cette audition s'inscrit dans le cadre d'une consultation internationale, lancée par l'UNESCO, sur l'esquisse de la déclaration internationale sur les données génétiques humaines. Ce projet de déclaration sera mis au point par un groupe d'experts gouvernementaux, avant d'être soumis pour adoption à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003. ¶



Maintenir la dynamique contre le racisme

La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 2001) a été un rendez-vous important de la communauté internationale. Elle a permis de s'interroger sur l'évolution de ces phénomènes et de s'entendre sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre ces fléaux dans le nouveau contexte de la mondialisation. Une Déclaration et un Programme d'action inaugurant des grandes avancées ont été adoptés par consensus pour favoriser un combat à la hauteur des défis posés par le racisme et la discrimination qui continuent d'affecter toutes les sociétés.

L'UNESCO, dont le travail dans ce combat a été largement salué, a décidé de développer une nouvelle stratégie pour répondre aux recommandations spécifiques qui lui ont été adressées et renforcer son action dans ses différents domaines de compétence.

À cette fin, elle organise une série de consultations régionales pour étudier les spécificités de chaque région et les priorités à retenir dans la nouvelle stratégie qui sera présentée à la prochaine Conférence générale de l'Organisation en octobre 2003.

La dernière consultation régionale a eu lieu à Dakar (13 au 15 février 2003) sur le thème *L'Afrique face aux fléaux du racisme, de la discrimination et de la xénophobie : visions et stratégies pour un suivi efficace de la Conférence de Durban*. Elle a réuni des experts et des représentants de la société civile pour faire le point sur les actions entreprises depuis Durban, comparer les différentes expériences de lutte contre les discriminations en Afrique et, enfin, explorer des nouvelles pistes pour renouveler le combat.

Les participants se sont plus particulièrement penchés sur les préjugés

et exclusions hérités du passé et sur le développement des nouvelles formes de discrimination sur le continent africain. Ils ont également discuté du rôle que l'Afrique doit jouer dans la lutte contre le racisme et de la discrimination dont est atteinte la très forte diaspora d'origine africaine dans le monde.

Après Bangkok en décembre 2002 et Dakar, la prochaine consultation régionale aura lieu à Moscou. ¶

Pour plus d'information sur la Déclaration de Durban et le Programme d'Action :

<http://193.194.138.190/html/racism/Durban.htm>

➡ Éducation aux droits humains au Pakistan

Un plan national d'action en faveur de l'éducation aux droits de l'homme a été mis au point par le Bureau de l'UNESCO à Islamabad avec le Ministère de l'éducation du Pakistan. Le plan a été dévoilé le 13 décembre 2002 à Islamabad dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'homme, en collaboration avec l'OIT, le réseau ASP, le Ministère fédéral de l'éducation, le porte-parole du Parlement et le conseiller du premier ministre pour l'amélioration de la condition de la femme. Une marche symbolique très médiatisée pour les droits de l'homme et la démocratie, organisée avec les élèves de l'ASP, s'est rendue jusqu'à la nouvelle Assemblée nationale.

➡ Les jeunes et les droits humains

En Asie Centrale, l'UNESCO prévoit de confier à des jeunes la charge de promouvoir les droits humains et la démocratie : des équipes itinérantes de cinq à six jeunes – étudiants et élèves du Tadjikistan, du Kirghizistan et du Kazakhstan – seront formées. En se rendant dans des zones rurales ou dans leurs communautés, ces groupes animeront auprès de leurs pairs des discussions, des jeux, des analyses de situations réelles, pour les faire réfléchir sur la démocratie et les droits humains.

L'UNESCO et le Haut Commissaire aux droits de l'homme

Le Haut Commissaire aux droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello, et le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, ont signé le 5 février 2003, un memorandum d'accord afin de renforcer la coopération entre les deux organisations. Cette initiative s'inscrit « dans le cadre du processus de réforme des Nations Unies lancé par le Secrétaire général qui accorde, dans toutes les activités du système, une place centrale aux droits de l'homme ». Le texte souligne notamment que « le principe de non-discrimination est la pierre angulaire de la reconnaissance et de la protection de la dignité de tous les membres de la famille humaine » et reconnaît que « l'extrême pauvreté est une violation flagrante des droits de l'homme ainsi qu'un déni de la dignité humaine ».

Sergio Vieira de Mello et Koïchiro Matsuura sont convenus de se consulter régulièrement sur des sujets d'intérêt commun, comme la « rationalisation et le renforcement des mécanismes des droits de l'homme en vue d'améliorer leur efficacité », ou « l'élaboration de stratégies portant, entre autres, sur le droit à l'éducation et à l'éducation aux droits de l'homme, sur les droits culturels et la diversité culturelle, sur la liberté d'expression, ainsi que sur l'accès à l'information, les libertés académiques, les droits des femmes et l'égalité entre les sexes, les droits humains et la bioéthique ». ¶

Migrations internationales et multiculturalisme



© Jean Mohr / UNESCO

La section de l'UNESCO « Migrations internationales et multiculturalisme » s'efforce actuellement de renforcer le nombre des adhérents à la Convention internationale¹ de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles en menant des études et des analyses scientifiques sur l'exercice des droits des migrants et les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux existants.

Rapports nationaux

Dans le cadre des efforts entrepris pour renforcer la coopération inter-organisations et l'échange d'informations en vue de promouvoir les droits des migrants, l'UNESCO s'est associée à la Campagne mondiale pour la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits des migrants lancée en octobre 2002. Fait exceptionnel, cette campagne associe les principaux organismes et organisations internationales (OIT, OHCHR, OIM, etc.) pour soutenir la coopération mondiale en faveur de la Convention.

La section des migrations internationales de l'UNESCO a lancé une série d'études visant particulièrement les politiques sociales sur les droits des migrants, en

collaboration avec ses réseaux régionaux de recherche. Le Réseau de recherche sur les migrations pour l'Europe centrale et de l'Est (CEENOM) a été relancé et deux nouveaux réseaux régionaux de recherche sur la migration ont été créés en Afrique : l'un dans la région d'Afrique du Nord et des États arabes, supervisé par le président de la Chaire UNESCO « Migration et droits de l'homme » ; l'autre en Afrique de l'Ouest, composé d'universitaires, de juristes, de représentants des gouvernements, de parlementaires et de dirigeants d'ONG.

Meilleures pratiques

Le projet « Meilleures pratiques en migration internationale » a été lancé en février 2003. Il est fondé sur l'observation que des exemples concrets peuvent aider les responsables à concevoir des politiques efficaces de migration et d'intégration. Pour que les meilleures pratiques correspondent aux problèmes que rencontrent les responsables, le projet cherche des exemples dans les quatre domaines suivants : promotion des droits des migrants ; amélioration de l'équilibre entre la diversité culturelle et l'intégration sociale des migrants ; lutte contre la migration irrégulière axée sur l'exploitation ; promotion de l'entrée de compétences (*brain-gain*) – par opposition à l'exode de compétences (*brain-drain*). Le projet est mené en coopération avec des centres et des réseaux de recherche connus en plus d'organisations internationales, telles que l'OIT et l'OIM. Le produit final sera disponible en version papier et en version électronique. ¶

www.unesco.org/migration

1

À ce jour, vingt-et-un États ont ratifié la Convention : Azerbaïdjan, Belize, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Cap Vert, Colombie, Égypte, El Salvador, Équateur, Ghana, Guatemala, Guinée, Mexique, Maroc, Philippines, Sénégal, Seychelles, Sri Lanka, Tadjikistan, Ouganda et Uruguay. La Convention entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2003.

➔ Droits des travailleurs migrants

La région Asie-Pacifique apparaît comme un bassin particulièrement important – et un importateur croissant – de main-d'œuvre émigrée dans le contexte mondial et régional. Néanmoins, un certain nombre de pays de la région n'ont pas signé la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a demandé au Réseau de recherche Asie-Pacifique sur les migrations (APMRN) de mener une enquête permettant d'identifier les obstacles à la signature et à la ratification de la Convention. L'enquête sera menée dans sept pays : Nouvelle-Zélande, Indonésie, République de Corée, Japon, Malaisie, Bangladesh et Singapour. Les rapports provisoires sur chacun de ces pays serviront de documents de référence à deux ateliers qui se tiendront en juillet. Ils seront à la fois consultables sur le Web et publiés dans la série des documents de travail de l'APMRN.

www.unesco.org/most/apmrn.htm

➔ Diversité linguistique

Le Document de travail MOST n° 63, *Diversité linguistique en Europe multiculturelle : perspectives comparatives des langues parlées par des minorités immigrantes au foyer et à l'école* par les professeurs G. Extra et K. Yagmur a été publié en décembre 2002. L'étude est centrée sur la diversité du langage en Europe comme conséquence de la migration internationale et la minorisation. Les auteurs étudient, à partir de perspectives diverses (phénoménologique, démographique, socio-linguistique, des droits de langage et de l'éducation) le statut des langues parlées par des minorités immigrantes au foyer et à l'école. Ils mettent l'accent sur la nécessité d'établir des politiques qui prennent en compte les nouvelles réalités d'identité transnationale et du multilinguisme.

www.unesco.org/most/discuss.htm

➔ Résolution des conflits et construction de la paix

Un séminaire a été organisé du 28 au 30 octobre 2002 en collaboration avec l'Université des femmes Fatima Jinnah (FJWU) de Rawalpindi afin de renforcer la recherche dans le domaine de la résolution des conflits et de la construction de la paix et de mettre en place un réseau d'éducateurs pour la paix. Deux jours de formation ont ensuite été offerts sur le thème « L'éducation pour la paix selon des critères de sexe » sous la responsabilité de Betty Reardon, Columbia University, New York. Les participants ont examiné les prochaines étapes à suivre pour promouvoir et diffuser l'éducation pour la paix au Pakistan. Il s'agira notamment d'établir un réseau national et d'organiser des réunions dans les universités participantes. Il s'associera avec d'autres réseaux de l'Appel pour la paix de La Haye.



© Georges Malempre / UNESCO

➔ Les femmes et le développement

Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok accueillera une réunion en octobre 2003 pour faire le point sur les Programmes et Centres d'études des femmes dans la région. Cela répond à une recommandation faite durant une consultation régionale sur l'égalité des sexes et le développement (décembre 2002) au cours de laquelle il a été convenu que l'importance donnée aux programmes d'études des femmes dans les années 1970 et 1980 avait sensiblement diminué et devait être renforcée.

Renforcer les capacités en matière de « e-gouvernance »

Dans le cadre de son activité en faveur de la bonne gouvernance, l'UNESCO a lancé en 2002 un projet intitulé *Les technologies de l'information et de la communication* (TICS) en tant que moyens pour améliorer la gouvernance locale en Afrique et en Amérique latine.

La gouvernance est un processus par lequel des individus et des institutions, publiques et privées, dirigent leurs propres affaires. En d'autres termes, le secteur public et la société civile se concertent pour prendre des décisions collectives. L'« e-gouvernance » peut être définie comme l'art de gouverner à travers un moyen électronique.

Plus qu'un simple site du gouvernement sur l'Internet, l'e-gouvernance implique de nouveaux styles de direction, de nouvelles façons de débattre et de prendre des décisions, d'écouter les citoyens et enfin, d'organiser et de fournir l'information et les services. Il en résulte plusieurs avantages : moins de corruption, plus de transparence et de mise en jeu de la responsabilité, une amélioration de la qualité de l'information et des services et, enfin, une plus grande participation du citoyen au processus de décision.

Coordonné conjointement par le Secteur des sciences sociales et humaines et le Secteur de la communication et de l'information, le projet mettra au point et appliquera des modules de formation sur l'e-gouvernance à l'intention des employés municipaux et des élus locaux en Afrique et en Amérique latine.

Formation locale à l'e-gouvernance en Afrique

Une réunion consultative s'est tenue à Tanger (Maroc) du 15 au 18 janvier 2003 pour examiner les besoins et activités en matière de formation à l'e-gouvernance au niveau local en Afrique et définir un plan d'action conjoint débouchant

sur la conception d'un programme de formation. Des modules de formation pour les employés et les élus municipaux seront mis au point en coopération étroite avec des institutions de formation à distance reconnues.

La réunion a eu lieu dans les locaux du Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD) et les séances de travail ont été complétées par les contributions d'autres organisations internationales comme l'Institut international de communications et de développement (IICD), ainsi que celles de responsables municipaux africains. ¶

www.unesco.org/webworld/e-governance

➔ Un journal électronique

La dernière édition du journal électronique du programme MOST, *L'impact des politiques gouvernementales sur des mouvements ethniques territoriaux ou nationalistes* (n° 4.1), est en ligne. Ce numéro étudie la violence et les mouvements vers la sécession dans des États plurinationaux et multiethniques. Il démontre la nécessité de réorienter l'attention vers des problèmes de base engendrés par la violence ethnique ou nationaliste et les mouvements pro-sécessionnistes.

www.unesco.org/most/jmshome.htm

➔ Nouvelle Chaire UNESCO en Zambie

La nouvelle Chaire Dag Hammarskjöld pour la paix, les droits de l'homme et la gestion des conflits de l'université Copperbelt de Kitwe (Zambie) a été inaugurée le 26 février 2003. Avant la cérémonie, l'université Copperbelt, l'UNESCO, l'équipe de l'ONU en Zambie et le centre régional de l'ONU pour le désarmement et la paix avaient organisé deux journées d'étude pour examiner la justification et les objectifs de la Chaire et mettre au point ses programmes et ses activités.

www.unesco.org/shs/chairs-unitwin

Byblos : lieu de recherche avancée et de débat passionné

➔ Séminaire UNESCO-CLACSO

Les 16 et 17 décembre 2002, à Montevideo (Uruguay), un séminaire international a été organisé conjointement par le Bureau de l'UNESCO à Montevideo et le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO), avec le Groupe de travail « MERCOSUR et intégration ». L'objectif était de discuter des implications de la triade Démocratie-Gouvernance-Développement pour les pays du MERCOSUR et le Chili.

Le séminaire avait essentiellement pour but d'élargir le débat entre les universitaires et les décideurs, et d'entendre les propositions et les arguments des chercheurs en sciences sociales, des fonctionnaires et des acteurs sociaux, s'agissant de la relation complexe et de plus en plus critique entre les processus de développement (économique, social, politique et culturel), la gouvernance progressive et la démocratie politique avec leurs différentes dimensions et implications.

Un rapport sera publié avec les communications, les débats et les échanges qui ont eu lieu durant la réunion.

Le Centre international des sciences humaines se trouve à Byblos (Liban), ville dont la situation géoculturelle en fait un lieu idéal, foyer d'échange entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe. L'importance historique de Byblos (Djebail) comme lieu d'origine de l'alphabet donne au Centre une dimension singulière. L'objectif du Centre, initialement proposé en 1973, mais seulement réalisé en 2001, est de renforcer la solidarité intellectuelle et morale à travers le développement des sciences sociales et humaines, et de promouvoir l'importance universelle de ces sciences.

Aujourd'hui, après deux ans de renouveau, le Centre poursuit un ambitieux programme de recherche sous la direction du professeur Theodor Hanf, avec l'assistance d'un comité scientifique. Il soutient la recherche sur la nature de la démocratie et du développement, en particulier les relations entre les perceptions culturelles et la démocratie. Le Centre s'est notamment fixé pour objectif d'intensifier les échanges et la coopération aux niveaux interrégional et international, en servant de forum de diffusion des résultats, de développer les capacités de recherche des différentes régions dans le domaine des sciences sociales et humaines, et d'étendre et consolider les réseaux d'instituts conduisant le même type de recherche.

Le programme de travail en cours comprend sept projets de recherche dont les résultats seront publiés, plus particulièrement à l'intention des responsables politiques :

- Le changement culturel dans le Liban de l'après-guerre et les perspectives de la démocratie.
- Le changement culturel dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid et les perspectives de la démocratie.
- Les perceptions de la culture et de la démocratie dans le Kinshasa métropolitain.
- Les perceptions et les interprétations culturelles dans les institutions de socialisation politique en Jordanie.
- Les interprétations de la culture dans le processus politique jordanien : une étude de l'élite.

- Les attitudes de la population jordanienne face à la culture et à la démocratie.
- Les attitudes des réfugiés palestiniens au Liban face à la culture et à la démocratie.

La compréhension approfondie du concept de démocratie est indispensable à la promotion de la paix et de l'harmonie entre les communautés du monde. La démocratie et les valeurs qu'elle implique doivent résider au cœur de toutes les sociétés. Le but de la recherche menée actuellement au Centre est d'éclairer les travaux relatifs à ce concept, élucider le rôle de la démocratie et développer de nouvelles perspectives afin de mieux analyser sa nature. L'objectif à long terme consiste à explorer les différentes dimensions de la démocratie et ses liens avec la culture, le développement et le conflit.

Conjointement avec le programme « Démocratie et gouvernance » du Secteur des sciences sociales et humaines, et avec le Panel international sur la démocratie et le développement présidé par M. Boutros Boutros-Ghali (voir page 10), le Centre de Byblos est censé apporter une contribution majeure au développement de la stratégie intégrée de l'UNESCO pour un programme international sur la démocratie et, plus particulièrement, pour sa composante « Recherche ». ¶

Contact : cish@unesco-byblos.org



Des enfants sud-africains travaillent à des plans pour améliorer leur quartier. Ceci fait partie du projet MOST de l'UNESCO « Grandir

dans la ville » qui cherche à augmenter la participation active des enfants et des adolescents dans l'aménagement urbain.

Boutros Boutros-Ghali

« Si l'on ne fait pas d'efforts pour démocratiser la mondialisation, la mondialisation va dénaturer la démocratie nationale. »

Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations Unies (1992-1996), a présidé le Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD) créé par l'UNESCO en 1998. Sous sa direction, le Panel vient de publier un rapport qui apporte des éléments nouveaux pour comprendre ce sujet complexe (voir page suivante). Il nous livre ici avec franchise son opinion sur les conditions nécessaires à l'émergence d'un développement véritablement démocratique.

Dans le rapport *L'interaction démocratie et développement*, vous désignez les années 80 comme « la décennie perdue du développement ». Pourquoi ?

Malgré une aide massive, il n'y avait pas eu de développement économique réel dans les pays du tiers monde, notamment en Afrique. La première explication tient à la démographie galopante qui a, dans une certaine mesure, empêché le développement. Deuxièmement, on a pu observer de la part des États donateurs un manque de coordination, que ce soit des donations bilatérales, des donations d'organisations non gouvernementales, ou de l'aide des organisations mondiales. Les pays en voie de développement n'avaient pas la capacité d'absorber ces différentes assistances, qui avaient chacune une conditionnalité propre : c'était là une des causes des dysfonctionnements. C'est pourquoi j'ai toujours essayé d'encourager une synchronisation en amont, en demandant aux donateurs de s'accorder à donner une aide collective. En 1979-80, à l'époque où j'étais ministre des affaires étrangères¹, j'ai créé un fonds spécial pour l'Afrique dans le but d'obtenir une meilleure coopération avec les États donateurs. Mis à part le Japon, aucun pays n'a jamais accepté ce principe. L'aide était donc surabondante, mal organisée et en compétition. Troisième explication : il y a eu des conflits militaires extrêmement nombreux qui ont empêché le progrès.



© Antoine Meysonnier / Soc. Chromogène

Mais la grande rupture a eu lieu à la fin de la guerre froide. Malgré ses effets négatifs, la guerre froide a eu l'intérêt de rendre les pays donateurs plus attentifs, pour des raisons politiques, aux besoins des continents pauvres. Une fois la guerre froide terminée, l'aide publique a sensiblement baissé, et a été remplacée par des investissements privés selon le principe *trade for aid*. Ceci constitue pour moi une grave erreur, car les acteurs du secteur privé ne sont pas incités à investir dans un pays qui ne possède ni infrastructure, ni système judiciaire. C'est pourquoi, jusqu'à présent, nous ne sommes pas arrivés à sortir de l'ornière dans laquelle se trouvent les problèmes de l'aide au tiers monde, et notamment aux pays les plus pauvres, c'est-à-dire les pays africains, et ceci malgré les efforts du NEPAD².

Entre les concepts de démocratie et de développement, peut-on dire que l'un est plus important que l'autre ?

Il est difficile de faire une règle générale. Chaque pays a sa propre spécificité. Dans certains cas, la démocratie peut encourager le développement. Dans d'autres cas on a besoin du développement pour faire démarrer la démocratie. La conclusion que j'en tire, c'est que – tout comme dans les opérations de maintien de la paix – vous n'avez pas de règle qui puisse s'appliquer à tous les cas.

D'ailleurs, un des reproches que je fais au rapport du PIDD, une autocritique, c'est que nous avons étudié ce rapport démocratie-développement uniquement dans un cadre de paix. À ceci s'ajoutent des phénomènes encore plus compliqués que l'on n'a pas examinés, à savoir les situations d'après et d'avant-guerre. Dans les situations d'après-guerre, par exemple, l'État est encore en gestation. Souvent, il n'a pas les moyens de démocratiser, ce qui impliquerait notamment de faire revenir les réfugiés ou d'intégrer les insurgés dans l'armée, de reconstruire. On ne peut imposer à un État en situation d'après-guerre de démocratiser, à moins de lui en donner les moyens.

Au Sommet France-Afrique de 1990, le président François Mitterrand avait annoncé que l'aide de la France serait proportionnelle à la démocratisation du pays bénéficiaire. Soumis à de tels critères, les pays développent ce que j'appelle un « mime démocratique de façade » pour continuer à recevoir l'aide.

Vous dites que les sanctions économiques, lorsqu'elles produisent des effets pervers, constituent des violations des droits humains au nom des droits humains...

Oui, c'est encore un autre danger. Je me suis toujours opposé aux sanctions économiques, car c'est la partie la plus pauvre de la population qui subit les conséquences de ces sanctions et non pas le gouvernement. D'où la nécessité d'introduire ce qu'on appelle les « smart sanctions », c'est-à-dire des sanctions ciblées qui s'adressent uniquement à la classe dirigeante. On avait fait cela à Haïti, où l'on avait gelé les fonds appartenant aux officiers et aux généraux haïtiens. Par contre, dans le cas de l'Irak, qui est soumis à des sanctions depuis dix ans, ce n'est ni le gouvernement de Saddam Hussein, ni son entourage qui souffrent, mais la partie la plus marginalisée de la population. Un autre aspect négatif des sanctions, c'est qu'elles touchent également les États voisins qui les appliquent. Quand on a infligé des sanctions à l'ex-Yougoslavie, la Roumanie et la Bulgarie ont demandé des dommages conformément à l'Article 50 de la Charte des Nations Unies, et ne les ont jamais reçus. Et la Turquie a énormément souffert des sanctions imposées contre l'Irak, puisque le pipeline qui transportait du pétrole à travers son territoire vers la Méditerranée ne fonctionnait plus.

À propos du concept de développement, vous dites qu'il est pluridimensionnel. Qu'entendez-vous par là ?

Au départ, on a considéré le développement dans sa dimension purement économique. En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro a introduit le concept du développement durable. Cela ne sert à rien de déboiser votre forêt pour accélérer le développement si au bout de quelques années la croissance économique baisse parce que vous avez déboisé votre forêt, ce qui provoque également des problèmes environnementaux, politiques et culturels. Par pluridimensionnel, j'entends que le développement doit être entrepris au sens large du terme, c'est-à-dire qu'il doit comprendre l'élément politique, l'élément de durabilité, l'élément de l'environnement et l'élément social. Le principe de l'interdépendance de tous les aspects a d'ailleurs été confirmé lors du Sommet de Copenhague sur le développement social en 1995.

Dans l'élaboration du Rapport, la définition du concept de développement a fait l'objet d'un large consensus au sein du PIDD. Ce n'était pas le cas du débat sur le concept de l'impératif démocratique, et notamment sur ce que vous appelez la « dialectique » entre l'universalité des droits humains et le respect de la diversité culturelle, historique et religieuse. Pourquoi cette dialectique était-elle source de controverses ?

C'est un sujet qu'on hésite toujours à aborder, par peur d'affaiblir la notion d'universalité des droits de l'homme. Certains pays du tiers monde disent avoir des spécificités



➡ Le Panel international sur la démocratie et le développement



Le rapport est disponible sur www.unesco.org/shs

En 1998, le Directeur général de l'UNESCO a établi le Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD) en vue de donner des avis à l'Organisation sur son action future dans le domaine de la construction de la démocratie. Au cours d'une période de trois ans, de 1998 à 2002, le PIDD, présidé par Boutros Boutros-Ghali, s'est réuni trois fois. Le rapport que le Panel a présenté à l'UNESCO, intitulé *L'interaction démocratie et développement*, reproduit le compte-rendu in extenso des débats, les conclusions qui en découlent et les recommandations faites par les membres du Panel à l'Organisation. Les débats apportent des réponses possibles et appellent d'autres questions sur des sujets tels que la mondialisation, les inégalités en matière de répartition des revenus et des richesses, l'éducation, la religion, la culture, les médias, le rôle de la société civile, la souveraineté, la justice et la primauté du droit, jusqu'au fondamentalisme, l'extrémisme et le repli identitaire.

Membres du panel

Boutros Boutros-Ghali (Égypte), président
 Robert Badinter (France)
 Mohamed Bennouna (Maroc)
 S.A.R. la Princesse Basma Bint Talal (Jordanie)
 Mohamed Charfi (Tunisie)
 Pierre Cornillon (France)
 Rosiska Darcy de Oliveira (Brésil)
 Marrack Goulding (Royaume-Uni)
 Guo Jiading (République populaire de Chine)
 Han Sung-Joo (République de Corée)
 Abid Hussain (Inde)
 Attiya Inayatullah (Pakistan)
 Kéba Mbaye (Sénégal)
 Hisashi Owada (Japon)
 Bruce Russett (États-Unis d'Amérique)
 Nicolas Valticos (Grèce)
 Alexei Vassiliev (Fédération de Russie)

→ propres, qui ne cadrent pas avec la notion d'universalité. Lors de l'élaboration de la Charte africaine des droits de l'homme à la fin des années soixante-dix, on a assisté à une confrontation entre ce que j'appellerais la « doctrine occidentale » et une doctrine plutôt marxiste qui défendait le droit des peuples. C'est pourquoi la charte qui a été adoptée s'appelle la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. À partir du moment où vous introduisez dans le concept des droits de l'homme la notion de droit des peuples, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination, vous affaiblissez dans une certaine mesure le droit des Droits de l'homme. Ce sujet a également soulevé des controverses en 1993, lors de la Conférence mondiale de Vienne³. Très souvent, les États qui n'appliquent pas les droits de l'homme se réfugient derrière le fait qu'ils ont une culture spéciale qui est en contradiction avec certains de ces droits. Donc vous avez en effet une dialectique entre des spécificités propres à certaines cultures et le concept de l'universalité des droits de l'homme. À mon avis, le compromis est que les droits de l'homme sont universels, mais qu'il faut, pour les appliquer, tenir compte des spécificités propres aux diverses cultures. Comment voulez-vous appliquer les droits de l'homme dans un pays où 90% de la population est analphabète ? Vous avez toute une partie des droits de l'homme, notamment les droits culturels, qui ne peuvent pas être appliqués parce que la population ne sait ni lire, ni écrire.

Le PIDD est composé de personnalités internationales de tous horizons. Est-ce que des accords ou des désaccords sur certains sujets vous ont surpris ?

Certainement. Il y a eu des points de vues très différents, mais c'était justement l'intérêt du Panel d'avoir une représentation de cultures et de spécificités très différentes. Alors que tout le monde a affirmé le lien extrêmement étroit qui existe aujourd'hui entre démocratie et développement, il y a eu des désaccords pour déterminer l'élément le plus important qu'il faudrait développer pour arriver à un développement démocratique. Certains ont mis l'accent sur la justice, d'autres sur l'éducation, d'autres encore sur l'égalité entre les sexes ou sur l'exigence d'un bien-être économique minimal. C'est en raison de ces différents points de vue que j'ai décidé d'assumer l'introduction ainsi que les recommandations du Rapport. Dans ce travail, qui naturellement a été soumis à l'approbation des membres du Panel, j'ai essayé de prendre en compte au maximum les différentes positions. Mais ce qui m'intéressait le plus, personnellement, c'était d'expliquer et de défendre l'idée suivante : si l'on ne fait pas d'effort pour démocratiser la mondialisation, la mondialisation va dénaturer la démocratie nationale. Comment voulez-vous avoir une démocratie à l'échelle nationale si la communauté internationale n'est pas régie par un système démocratique ?

Vous dites que les relations internationales souffrent d'un déficit démocratique et qu'elles sont avant tout régies par des rapports de force. C'est une critique très dure que vous faites à la communauté internationale, et même aux Nations Unies !

Tant que vous avez un équilibre de forces au sein des Nations Unies, le principe du multilatéralisme prévaut. À partir du moment où vous avez un seul État qui est une super-puissance, cela affaiblit le système multilatéral et, par conséquent, le système onusien.

Vous faites référence au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies ?

Je parle de tout le système des Nations Unies et de ses organisations spécialisées, y compris la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international. Même l'Organisation internationale du travail, qui donne le droit de vote à des acteurs non étatiques. Aujourd'hui, faire participer ces acteurs est une façon de démocratiser les relations internationales et le système onusien.

Quel est le grand chantier aujourd'hui en matière de relations internationales ?

Certains parlent d'« humaniser la mondialisation », d'autres de « démocratiser la mondialisation ». Une chose est certaine, c'est que la mondialisation est sauvage et que l'on ne sait pas qui gouverne effectivement. Aujourd'hui, ce pouvoir appartient peut-être à une super-puissance mais il se peut même que, demain, ce soit la mafia qui dirige certaines opérations. Quoi qu'il en soit, la mondialisation n'est pas gérée par un système démocratique et les décisions sont prises de façon non démocratique. Je ne pense pas que la démocratie mondiale puisse fonctionner selon les mêmes règles qu'une démocratie nationale. Mais la philosophie de base doit être la même : favoriser le contre-pouvoir, écouter le point de vue du plus faible, de celui qui est dans l'opposition, et œuvrer pour arriver à un consensus.

Un des grands défis auxquels doit faire face la communauté internationale est le problème de la pauvreté. Selon la déclaration de Vienne, l'extrême pauvreté constitue une violation de la dignité humaine. À votre avis, est-ce que la pauvreté peut aussi être considérée comme une violation des droits humains ?

Je pense que oui, dans la mesure où si vous acceptez le droit au développement, le non-développement est une violation des droits de l'homme ! ¶

Propos recueillis par Jeanette Blom

1	2	3
Ministre d'État aux affaires étrangères, Égypte (1977-1991).	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.	Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, 14-25 juin 1993.

L'eau ne coule plus de source...

L'EAU : mardi 28 janvier 2003, l'UNESCO a consacré un « Entretien du XXI^e siècle » à cette question vitale, qui a réuni Mahmoud Abu-Zeid¹, Claude Allègre², Michel Camdessus³ et Charles Vörösmarty⁴. Cette séance ouverte par le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce, lancée le 12 décembre dernier à New-York, qui est marquée par la tenue du 3^e Forum mondial de l'eau, du 16 au 23 mars 2003 à Kyoto (Japon). Un article de M. Matsuura, *L'eau ne coule plus de source*, résumant le diagnostic de l'UNESCO qu'il a formulé à cet Entretien, a d'ores et déjà été publié par une quarantaine de journaux de référence des différentes régions du monde, tels que *The International Herald Tribune*, *Al Hayat*, *South China Morning Post*, *Haaretz*, *A Folha de São Paulo*.

Un quart de l'humanité n'a pas accès à une eau de bonne qualité ; la moitié de la population des PED souffre

de maladies liées à l'eau. Face à ces dramatiques réalités, les quatre orateurs ont ainsi identifié sept défis majeurs pour l'eau : la rareté, l'accès, la qualité, la paix, le manque de sensibilisation des dirigeants, les baisses de ressources financières, et la fragmentation de la gestion. Ils ont montré à quel point la science et l'éducation sont au fondement de la nouvelle culture de l'eau qui doit émerger, et ont plaidé en faveur d'un transfert du Nord vers le Sud des connaissances et des technologies qui permettent de dépolluer et de contrôler l'eau. Il s'agit en particulier de renforcer, d'une part, les capacités et compétences (*capacity building*), en formant ceux qui, sur le terrain, seront en charge des équipements ; et l'autonomisation (*empowerment*) d'autre part, afin que les populations concernées s'approprient les politiques de l'eau.

L'eau, patrimoine menacé, exige donc une éthique, une répartition en fonction des besoins, une concertation internationale : en un mot, une volonté politique.

Le 4 décembre 2002, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a déclaré formellement pour la première fois que l'accès à l'eau potable est un droit humain : « L'eau est fondamentale pour la vie

et la santé. Le droit humain à l'eau est indispensable pour permettre une vie saine dans la dignité humaine. C'est une condition préalable à la réalisation des autres droits. »

L'année internationale de l'eau est l'occasion de sensibiliser la société civile aux problèmes liés à l'eau, et de réaffirmer l'objectif figurant dans la Déclaration des Nations Unies du Millénaire. Celle-ci engage « à diviser par deux, à l'horizon 2015, la proportion de ceux qui n'ont pas accès à une eau potable ou ne peuvent se la payer » et « à arrêter l'exploitation non durable des ressources en eau ». Cet objectif, repris par le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (Afrique du Sud, août 2002), est désormais complété d'une clause sur l'accès à un réseau sanitaire de base. Reste à concrétiser ces orientations... ¶

Jérôme Bouron

1

Ministre des Ressources en eau et de l'Irrigation (Égypte).

2

Ancien ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (France).

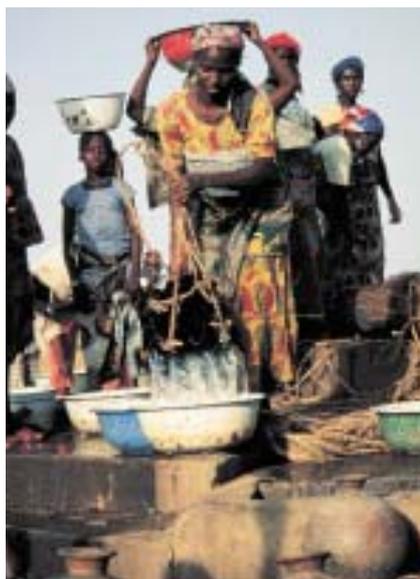
3

Ancien Directeur général du FMI.

4

Chercheur à l'Université du New Hampshire (États-Unis).

© P. Cennini / FAO



➡ Les Entretiens du XXI^e siècle

Les Entretiens du XXI^e siècle de l'UNESCO traduisent la volonté de la communauté internationale de renforcer sa fonction de veille intellectuelle, en ouvrant un espace de dialogue international sur les principaux enjeux de l'avenir.

La 23^e séance des Entretiens du XXI^e siècle a été organisée par la Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO, en coopération avec le Secteur des sciences exactes et naturelles.

➡ Pour en savoir plus

- L'Année internationale de l'eau douce : www.wateryear2003.org
 - L'UNESCO et l'eau : www.unesco.org/water
 - La Commission Mondiale de l'Éthique des Connaissances Scientifiques et des Technologies : www.unesco.org/comest
 - L'OMS et l'eau : www.who.int/water_sanitation_health/index.html
 - *La quête de l'eau*, jeu d'aventure, Cd-rom éducatif, Éditions de l'UNESCO, 2000.
 - *L'Or bleu*, encyclopédie interactive de l'eau, Cd-rom, nouvelle édition, Éditions de l'UNESCO, 2002.
- (Ces deux dernières publications peuvent être achetées en ligne à l'adresse suivante : <http://upo.unesco.org>).

Les cinquante ans de *Diogène*

Diogène (v. 404-323 av. J.-C.) est un vieux monsieur cynique qui cherche l'homme en plein jour à l'aide d'une lanterne. Mais c'est aussi une jeune femme d'une cinquantaine d'années, élégante, brillante, aventureuse, entourée d'admirateurs qui, depuis sa naissance, suivent ses gestes avec passion.

Mardi 21 janvier 2003, quelques-uns parmi les parents de la belle revue *Diogène*, émus, ont organisé une cérémonie pour ses cinquante ans : l'UNESCO incarnée par Ahmad Jalali¹, Aziza Bennani², et Pierre Sané, le CIPSH (Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines) représenté par Maurice Aymard, l'Académicien Jean d'Ormesson, et Michel Prigent pour les PUF³.

Salle comble. *Diogène* est là, radieuse. 2000 fois qu'elle fait son numéro, mais son charme, mélange d'audace et de rigueur, opère toujours. Les déclarations vibrantes se succèdent : « elle est née de l'effervescence des esprits après que le savoir a produit tant de création destructrice » ; « [elle] est une revue d'un

très haut niveau scientifique, mais qui a su se rendre accessible à un large public cultivé »... Au cours de cet effeuillage enthousiaste, l'auditoire voit *Diogène* prendre corps, redécouvre ses combats pour la pluridisciplinarité, la transversalité, la transgression, se souvient des émotions intellectuelles qu'elle a suscitées.

Vient le moment où Jean d'Ormesson prend la parole, pour saluer Roger Caillois, le premier père de *Diogène*. Et son désir farouche, impérieux, de « cohérences aventureuses », de « diagonales ». L'Académicien, galant homme, s'efface pour laisser place aux mots de *Diogène*, qui « souhaitait faire parler un psychanalyste sur l'économie politique, découvrir ce que pensait un linguiste sur l'archéologie classique, voir quelle était l'opinion d'un Indien sur la chute de Rome, savoir ce qu'un Africain pensait de la civilisation maya ». *Diogène* personnifie ce plaidoyer en faveur non pas de l'universalité de la pensée, mais de l'acte de penser : revue de l'humanisme mondial, elle est garante d'une nécessaire profondeur intellectuelle. Et Lévi-Strauss est aussi évoqué, lui qui a montré la fécondité du court-circuit entre des disciplines placées apparemment aux antipodes

de la recherche scientifique.

Diogène accueille tous ces éloges. Face à ceux qui la connaissent et la savent indispensable, elle se compose désormais un visage entre blanc et rouge, après avoir adopté, au fil des ans, diverses mises (en pages). Sa 200^e apparition est l'occasion d'un voyage d'Est en Ouest qui met les civilisations en miroir ; et le numéro spécial *Chamanismes* actualise avec force un travail entrepris en 1992. Énergie manifeste, avec toujours cette devise comme horizon : « Cherche ailleurs ».

La fête se poursuit, plus informelle. Un magnifique gâteau apparaît, salué par une chanson polyglotte. C'est une belle fête, généreuse et conviviale. Les invités serrent *Diogène* sur leur poitrine, la drapent de compliments, la présentent à des amis. Bon anniversaire, *Diogène*. Et longue vie. ¶

Jérôme Bouron

1

Président de la Conférence générale de l'UNESCO.

2

Présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO.

3

À la suite de Gallimard, PUF est l'actuel éditeur de la déclinaison française de la revue.

➡ La revue *Diogène*

Diogène est née le 1^{er} novembre 1952. Selon la proposition de Roger Caillois (1913-1978), alors chef de division chargé des affaires culturelles à l'UNESCO (1948-1971), *Diogène* est une revue internationale des sciences de l'homme qui vise la transdisciplinarité.

Avec *Diogène*, la vision des sciences humaines dépasse l'héritage gréco-latin pour englober les civilisations d'un Orient millénaire et d'une Amérique en plein développement. La nouvelle revue marque l'avènement d'une vision pluraliste de l'histoire. Ces objectifs rejoignent ceux du CIPSH, ONG internationale au sein de l'UNESCO qui, avec

le soutien du Secteur des Sciences sociales et humaines, fédère plusieurs centaines de sociétés savantes et organisations scientifiques dans le domaine de la philosophie, des sciences humaines et des disciplines connexes : interpénétration des recherches, rapprochement des peuples, diversité culturelle.

Diogène est animée par un comité scientifique international prestigieux, et par un comité de direction qui regroupe Maurice Aymard, Jean Bingen, Roberte N. Hamayon et Philippe Sénéchal.

La revue a vu son champ s'étendre grâce à ses éditions en langues anglaise (1952), espagnole (1952), arabe (1954) comme anthologie ; trimestrielle depuis

1986). *Diogène* a eu des anthologies en plusieurs langues : japonais (1967-1989) ; portugais (Brésil, 1982-1986) ; chinois, depuis 1985 ; hindi, depuis 1963.

Rédaction de *Diogène*

Paula Costa Giovangigli, rédactrice en chef
1 rue Miollis / 75015 PARIS
Tél. : 01 45 68 27 34
E-mail : diogene@unesco.org
www.unesco.org/cipsh/fre/diogene.htm

Abonnement à l'édition française

Presses Universitaires de France,
Département des revues
6 avenue Reille / 75685 Paris cedex 14
Tél. : 01 58 10 31 63
E-mail : revues@puf.com
www.puf.com/revue.php?revue=HM

Dossier Philosophie



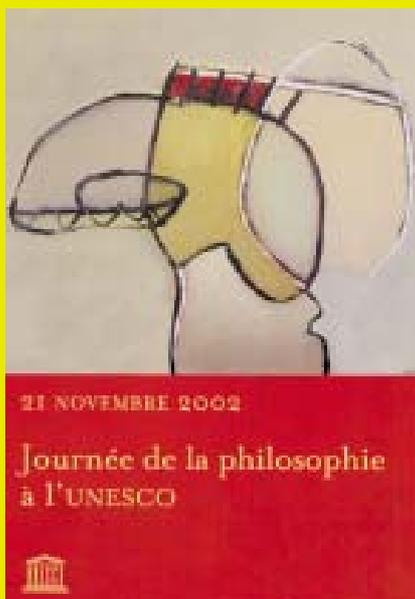
De nombreuses personnes posent la question : pourquoi la philosophie à l'UNESCO ? Voici ma réponse : comment l'UNESCO, organisation intellectuelle et éthique du système des Nations Unies, pourrait-elle jouer son rôle sans encourager la réflexion philosophique en tant que base de la démocratie, des droits humains et d'une société plus juste ? Comment bâtir autrement un socle véritable pour la coexistence pacifique ?

C'est l'acte philosophique même, cet acte de réflexion, d'analyse et de remise en question — qu'il s'agisse de concepts tenus pour acquis, d'idées émoussées par le temps ou de paradigmes acceptés de longue date — que je souhaite appuyer et renforcer. »

Koïchiro Matsuura

extrait du message du 21 novembre 2002

© Alexis Fraikin / UNESCO



Affiche pour la Journée de la philosophie.
Peinture à l'huile de l'artiste Alexis Fraikin.

↳ Le Conseil International de la Philosophie et des Sciences humaines

La première assemblée générale du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines se réunit en janvier 1949. Organe fédérateur à la vocation pluridisciplinaire et internationale, le CIPSH fut conçu comme l'intermédiaire entre l'UNESCO et les sociétés savantes, les académies nationales, dans le but de prolonger l'action de l'UNESCO dans la sphère des sciences humaines. Le CIPSH s'est vu confier par l'Organisation les aspects de son travail qui pourraient être sujets à la polémique idéologique et politique, ainsi que les facettes plus académiques de son programme de philosophie – congrès, bibliographies, études sur la philosophie, Institut international de philosophie.

www.unesco.org/cipsh

↳ Chaires de Philosophie UNESCO

Les Chaires de Philosophie UNESCO sont avant tout des centres d'excellence pour la philosophie contemporaine, et puisent leur force dans une tradition dont l'interprétation moderne fait plus grand cas de l'invention d'une nouveauté que de la répétition d'un acquis. Par ailleurs, elles rassemblent les enseignants du supérieur, les chercheurs et les étudiants, et favorisent le partage du savoir. Enfin, elles offrent une tribune à la libre expression d'opinions divergentes, véritable modèle de démocratie qui accueille la diversité des traditions et des écoles, qui œuvre pour un dialogue abolissant toutes les frontières, et qui, au nom de la philosophie, appelle de ses vœux une communauté d'esprits élaborant sur un pied d'égalité une pensée philosophique. L'ambition des chaires UNESCO de philosophie, conforme à celle de l'Université, dont elles sont issues, est d'envisager les problèmes du monde d'aujourd'hui avec la rigueur de la pensée philosophique et de rendre accessible au grand public cette pensée, qui permet de sensibiliser les hommes et les femmes aux valeurs de la démocratie et à la culture de la paix.

www.unesco.org/philosophy/fr/index.html

Chaires UNESCO de Philosophie :

Mme Josiane Boulad Ayoub (Montréal),
Mr In-Suk Cha (Séoul),
M. Humberto Giannini (Santiago du Chili),
Mme Ioanna Kuçuradi (Ankara),
M. Ernesto Mayz Vallenilla (Caracas),
M. Oscar Nudler (San Carlos de Bariloche),
M. Jacques Poulain (Paris),
M. Fathi Triki (Tunis).

Les fondements philosophiques de l'UNESCO

L'UNESCO a toujours entretenu des liens étroits avec la philosophie. Les idéaux qui inspirent sa constitution sont issus du renouveau de la tradition philosophique. D'ailleurs, dès sa fondation, l'Organisation a eu recours à la philosophie pour les mettre en œuvre.

Un esprit visionnaire

En 1942, alors que l'issue de la seconde guerre mondiale était encore loin d'être certaine, les ministres alliés de l'Éducation se réunirent afin de fonder une organisation qui, par des moyens moraux et intellectuels, pourrait aider à construire un monde délivré de la haine, du fanatisme et de l'obscurantisme.

Lors de la première conférence de la nouvelle Organisation (Londres, 1945), Léon Blum, son vice-président, remarqua que la guerre avait été essentiellement « idéologique », et avait montré comment l'éducation, la culture et la science pouvaient se retourner contre les intérêts communs de l'humanité. Leur développement et leur perfectionnement ne suffisaient donc plus : elles devaient aller dans le sens de l'« idéologie » de la démocratie et du progrès, qui est la condition logique, le fondement psychologique de la paix et de la solidarité internationales.

Le préambule de la constitution de l'UNESCO, adoptée le 16 novembre 1945, réaffirmait que « la négation des principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel des hommes, avait rendu possible la guerre », mais imputait la responsabilité du conflit à l'ignorance et aux préjugés, et non pas à la déliquescence de l'éducation, de la culture et de la science.

Comment, dès lors, le libellé de la première clause du Préambule « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix¹ », doit-il être compris ? Le moyen d'y parvenir est de développer les contacts et les échanges de telle sorte que progressent la connaissance et la compréhension mutuelles, car la connaissance favorise la compréhension, et ouvre la voie à la solidarité morale et intellectuelle de l'espèce humaine, qui est la seule assurance d'une paix durable et authentique. Là se trouve peut-être l'esprit utopique qui a inspiré les fondateurs de l'UNESCO.

© Antoine Meyssonnier / Société Miro



Une tâche morale et politique

L'état de la philosophie exigeait une action effective de l'UNESCO. La guerre avait interrompu les contacts entre les philosophes des différents pays ; les universités et leurs étudiants s'étaient retrouvés face au vide ; les publications avaient cessé de circuler. Et, surtout, les concepts philosophiques avaient été détournés, et récupérés à des fins de propagande par les États totalitaires ; même au sein des nations démocratiques, les principes de dignité humaine avaient été relégués au second rang, évincés par le besoin d'efficacité.



En quelque partie du monde que soit commise une injustice, il existe de nos jours tant de moyens de communiquer et d'échanger des nouvelles entre les nations, que nous commençons, nous aussi, à porter la responsabilité de cette injustice. » Jean-Paul Sartre

« Tout ce qui peut être fait pour favoriser le métissage et la rencontre fructueuse des traditions dans un creuset commun, contribuera à accélérer l'émergence de ce gouvernement mondial, et constitue sans nul doute la condition préalable à un progrès significatif. Dans ces conditions, l'intervention de l'UNESCO, à un moment délicat de l'évolution de l'homme, s'avère essentielle. » Julian Sorell Huxley

« La question de savoir comment les hommes devraient vivre compte parmi celles qui ne peuvent souffrir une réponse autoritaire. Chaque homme doit décider pour lui-même. » Alfred Jules Ayer

La Sorbonne, Paris, novembre-décembre 1946 : première session de la Conférence générale de l'UNESCO.



→ Par conséquent, l'UNESCO s'efforcera de propager, de mettre en pratique, et même de populariser une culture philosophique internationale, supposée renforcer le respect de la personne humaine, l'amour de la paix, la haine du nationalisme étroit et du règne de la force, la solidarité et l'attachement à un idéal de culture. L'UNESCO s'est fixée pour but de rendre accessible à tous les valeurs de sa philosophie morale et politique, mais aussi de favoriser le progrès des études philosophiques en tant que telles.

Ses deux objectifs sont donc :

1. de mettre en place des instruments internationaux au service du progrès des études philosophiques;
2. de mettre la philosophie au service de l'éducation internationale des nations.

Pour les fondateurs de l'UNESCO, la philosophie ne se réduisait pas au domaine spéculatif de la pure métaphysique, à l'éthique normative et théorique et à la psychologie individuelle : elle s'étend aux frontières non seulement de la connaissance humaine, mais aussi de toute l'activité humaine. Sa portée est donc analogue à celle de l'UNESCO.

L'action de l'UNESCO consiste donc à :

1. Encourager les études internationales de philosophie : en soutenant, en stimulant et en coordonnant les activités des associations philosophiques, les universités et les éditeurs ; en provoquant ou en favorisant les rencontres entre les philosophes des différents pays ; en établissant des contacts directs entre les philosophes ; en publiant ou en encourageant les publications internationales (bibliographies, fichiers, manuscrits, traductions, revues, Index Translationum, lexique de termes équivalents) ; en encourageant les échanges internationaux de professeurs et d'étudiants ; enfin, en internationalisant en partie les universités, et en les spécialisant dans l'étude d'une branche spécifique de la philosophie.
2. S'assurer que la philosophie joue un rôle dans l'éveil de l'opinion publique, en définissant les droits humains – particulièrement les droits de l'individu dans le monde moderne ; en étudiant l'état présent de la civilisation et les incertitudes de la conscience moderne, et bien sûr les solutions qu'on peut y apporter ; en diffusant des publications sur ces sujets, et en participant à la formation des enseignants du primaire. ¶

Patrice Vermeren

1

Phrase du poète
Archibald Mac Leish,
délégué des États-Unis
à la conférence de
Londres, 1945.

Dossier

Une foire à la sagesse

Pour la première fois, l'UNESCO célèbre la Journée de la philosophie à travers le monde. Le 21 novembre 2002, près de cinquante pays participent à cet événement. À Paris, 3000 personnes se rendent à la Maison de l'UNESCO par intérêt, par curiosité...

« Tu vas où, toi ? »

Vous iriez à l'UNESCO, vous, pour une journée de la philosophie ? Si vous êtes un savant professeur, un intellectuel professionnel, ou quelqu'un de vraiment très, très curieux, d'accord. Mais pour monsieur ou madame Toulemonde, cela suppose un certain courage. Un peu comme si l'on se rendait à une journée de la physique des hautes énergies au CERN, ou une journée de la biologie moléculaire à l'Institut Pasteur.

Aussi faut-il comprendre les néophytes : ils sont un peu impressionnés. Ils tournent en rond. Ils jettent un coup d'œil aux stands de livres. Ils lisent les affichettes-graffitis sur les murs. On leur dit qu'ils peuvent en écrire une, eux aussi. « Tenez ! Voici une feuille de papier et un feutre ». Gênés, ils déclinent l'invitation. Plus tard peut-être. Pour l'instant, ils sont trop timides.

Ici un artiste est en train de peindre un grand tableau. En public. Il a l'air très occupé. Et fatigué : il vient d'y passer la nuit. Lui aussi est intimidé. « J'ai un peu l'impression d'être un animal dans un zoo, confie-t-il. En fait, j'ai peur qu'on me pose des questions : parler, ce n'est pas mon truc. Mais l'expérience est intéressante ». La peinture fait-elle partie de la philosophie ?

Là, on peut boire du café et manger des croissants et cette philosophie-là, on la connaît mieux. Tout de même, il va falloir se décider. Quatre tables rondes débutent en même temps. Thèmes : Philosophie et culture ; Philosophie et médias ; La question de la création ; Pauvreté, justice et paix mondiale.

« Tu vas où, toi ? » Ils sont venus des Lilas, dans la banlieue de Paris, avec leurs professeurs d'histoire et de philo. Classe de Terminale littéraire. Ils s'éparpillent à l'aventure dans l'immense bâtisse. Trois copines entrent



→ sur la pointe des pieds dans la salle. Elles s'assoient au fond. Surprise : il n'y a pas de table ronde, mais, sur l'estrade, une tribune avec une brochette d'intervenants qui lisent, chacun à leur tour, leur communication. Impressionnées, elles écoutent un moment. Manifestement, c'est un peu ardu. Elles chuchotent, puis sortent discrètement. « C'est bien : ici on est libre. Si ça ne nous plaît pas, on n'est pas obligé de rester. On essaie la salle VIII ? » Les voilà reparties. Cette fois, vers La diversité culturelle et les droits culturels. Ça leur plaît. Elles restent.

Salle XII, au dernier rang, une jeune femme écoute attentivement. Elle a l'air passionnée. Une philosophe ? « Non, moi je suis comédienne. Je dois intervenir tout à l'heure. Quand on me l'a proposé, j'ai trouvé l'idée intéressante. J'ai accepté. Je ne sais pas qui sont tous ces gens venus écouter parler de philo. Mais au fond, c'est comme ça pour tous les publics. On ne les connaît jamais ». Le théâtre fait-il partie de la philosophie ?

« La philo, ce n'est pas seulement des cours... »

Il y a aussi un « café philosophique » qui se tient au « Bar des Conférences ». En fait, une mini cafétéria. « Comment peut-on être heureux ? » Avec un thème pareil on est sûr que tout le monde a quelque chose à dire. La mayonnaise prend. Le micro circule de table en table. Le bonheur est-il le même pour tout le monde ? A-t-on besoin de bonheur pour être heureux ? Est-ce que le bonheur est différent du bien-être ? Pourquoi est-il plus facile d'être malheureux qu'heureux ? L'un se réfère à Spinoza, l'autre à l'histoire de son voisin de palier. Un groupe de lycéens des Lilas écoute, intéressé. Mais ils n'oseront pas prendre la parole.

L'après-midi, de nouvelles tables rondes débutent. Le public grossit. Pas mal d'étudiants, qui prennent des notes. Pour Philosophie, science et éthique, il y a foule. Certains, debout, écoutent depuis le couloir. Il est vrai que la salle n'est pas très grande.



© Antoine Meysonnier / Société Miro



© Antoine Meysonnier / Société Miro

La première Journée de la philosophie

L'UNESCO a lancé, le 21 novembre 2002, la première Journée de la philosophie, une initiative de la Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines. Cette Journée, célébrée dans près de cinquante pays du monde entier, avait pour but de montrer l'importance de la réflexion philosophique en mettant l'accent sur le rôle de la philosophie dans notre vie quotidienne. Plus de soixante philosophes du monde entier, réunis au

Siège de l'UNESCO à Paris, ont pris part à douze tables rondes. Trois mille participants sont venus écouter, observer et poser des questions sur des thèmes aussi variés que philosophie et transculturalité ; philosophie et droits de la personne humaine ; philosophie et diversité culturelle ; philosophie et savoir ; justice, pauvreté et paix dans le monde ; philosophie de l'émancipation ; science et éthique ; philosophie et médias ; philosophie et mondialisation.

Un café philosophique, un spectacle vivant, des expositions et des ventes de livres comptent parmi les activités de cette journée, dont la clôture a été marquée par un concert de jazz donné par Herbie Hancock et le groupe multiculturel des Thelonus Monk Jazz Ambassadors.

Universitaires, intellectuels et enseignants ont fait appel à l'aide de l'UNESCO pour conceptualiser leurs événements. Si certains d'entre eux



→ À Philosophie et interculturalité aussi, il y a du monde. Des lycéens entrent et sortent. Ils picorent. Une intervention les arrête un moment, puis ils repartent vers d'autres thèmes de réflexion. Les portes ouvertes facilitent le nomadisme. Un philosophe coréen explique que dans sa langue, la traduction de « politique » c'est « gouverner avec rectitude ». Autrement dit, la politique est l'affaire exclusive de ceux qui gouvernent. En arabe aussi intervient un philosophe tunisien : « cela se traduit par *l'affaire de celui qui gouverne* ». Comment communiquer avec des mots qui recouvrent des concepts si différents ? On demande s'il y a des questions. On propose à la salle d'intervenir. Une vraie table ronde. Mais il est un peu tard. En se levant, un couple entre deux âges affiche une mine ravie. Lui est musicien, elle chimiste. Il ramasse son casque de moto et explique : « Avant, je me sentais un peu en colère contre les philosophes. C'est vrai, quoi : je me sentais exclu ! Pourtant ça m'intéressait. Quand on a appris l'existence de cette journée par la radio, on a décidé de venir quand même. Ici on a découvert que la philo ce n'est pas seulement des cours. Ça fait partie de la vie. » Ils disent qu'ils reviendront l'année prochaine.

La première Journée de la philosophie (suite)

n'ont pas été en mesure de trouver un soutien financier dans leur pays, d'autres ont fait preuve d'inventivité en proposant des activités riches et stimulantes pour tous ceux qui considèrent la réflexion et l'analyse comme essentielles à l'existence humaine. Ainsi, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, Maurice et la République-Unie de Tanzanie ont organisé débats et conférences autour de la philosophie et de la culture (diversité culturelle, culture contemporaine mondiale, droits culturels, cultures

nationales, etc.). D'autres conférences ont eu lieu, notamment en Égypte – où le Conseil suprême du Ministère de la culture a consacré une séance spéciale aux relations entre religion et conflits mondiaux – en Irlande et au Pérou. La Suisse a organisé un symposium sur les normes éthiques mondiales à l'intention des décideurs. Le Pérou et la Namibie ont accueilli des expositions de livres. Au Koweït, le Ministère de l'éducation continue à célébrer la philosophie dans des conférences

En fin d'après-midi, près de 500 personnes assistent à la conférence de Paul Ricœur sur « La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don », puis à celle de Jaakko Hintikka sur « L'épistémologie sans connaissance et sans croyance ». Amateurs s'abstenir. Les lycéens sont fatigués. « Là c'est un philosophe qui parle aux philosophes. Ça ne nous est pas destiné ». Ils disent qu'il aurait fallu donner la parole à des gens comme leur prof qui sait en trois mots simples les faire accéder à la pensée d'un grand philosophe. Mais un étudiant américain est, lui, enthousiaste. Il en faut pour tout le monde.

« La musique est une philosophie »

Le soir, ça se bouscule à la grille pour assister au concert gratuit, offert par Herbie Hancock et les Thelonus Monk Jazz Ambassadors. Les lycéens, enchantés, ont réussi à se glisser à l'orchestre, dans la zone réservée aux VIP. La musique fait-elle partie de la philosophie ?

Le fils de Thelonus Monk explique que la musique est une philosophie. Et le jazz dit, dans un langage universel, que l'individu est aussi important que le groupe et le groupe aussi important que l'individu. Alors, les musiciens, venus de tous les continents, en font une brillante démonstration.

« Notre époque dispose de beaucoup de commentateurs, mais de bien peu de sages » soupire Pierre Sané, le Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines qui a décidé de revitaliser la philosophie à l'UNESCO. « Les philosophes doivent sortir de leur ghetto universitaire, pour aller à la rencontre du grand public. Des jeunes surtout ».

Les Terminales L du lycée des Lilas sont d'accord. Ils trouvent d'ailleurs qu'il n'y avait pas assez de lycéens. Ils jurent aussi qu'ils n'oublieront pas cette journée. L'une des élèves a même dit qu'elle allait demander à sa prof s'il y avait moyen d'organiser un café philosophique, aux Lilas. Les autres ont approuvé avec enthousiasme. ¶

Jacques Girardon

hebdomadaires et des ateliers. La Lituanie et la Syrie ont organisé des tables rondes sur la philosophie et l'éthique.

La Finlande, l'Uruguay, l'Argentine et le Brésil ont tenu des vidéo-conférences internationales et employé d'autres moyens électroniques pour leurs débats. La Chine, qui avait créé entre autres des classes de philosophie ouvertes au public, a clos la Journée par un feu d'artifice.

www.unesco.org/shs/journeephilo.htm

Les chemins de la pensée

Pont entre les différentes écoles de pensée et les systèmes de savoirs spécialisés, le projet *Chemins de la pensée* cherche à créer de nouveaux liens entre les spécialistes qui observent et réfléchissent sur le monde selon différents angles. L'une des priorités actuelles est d'augmenter, particulièrement dans les pays en développement, la participation à la stratégie de l'UNESCO qui consiste à promouvoir la réflexion interculturelle et interdisciplinaire sur les sociétés contemporaines, sur le savoir et sur les valeurs.

Grâce à des partenariats internationaux, nationaux et régionaux, et à la participation exceptionnelle du Professeur Eduardo Portella (Brésil), membre de l'Académie brésilienne des lettres et ancien Président de la Conférence générale de l'UNESCO, plus de 150 chercheurs de quelques 40 pays ont pris part à deux symposiums intitulés « Les Horizons de la Mémoire » et « La rencontre des Rationalités ». En septembre 2002, respectivement à Rio de Janeiro (Brésil) et à Porto Novo (Bénin), ces deux rencontres ont été l'occasion de débats sur les aspects cognitifs de la transformation globale, et sur les dilemmes éthiques qu'ils font surgir, entre universalité et diversité, tradition et modernité, liberté et justice.

Les participants aux « Horizons de la mémoire » ont identifié au cœur des sociétés modernes une tendance à revenir sur les questions que le passé a laissées ouvertes et à reconstituer les mémoires et les traditions qui étaient jusqu'ici dissimulées par les récits prédominants.

La « Rencontre des rationalités » a abordé les problèmes nés des tentatives visant une définition de la rationalité et de ce que l'on pourrait appeler les « autres » de la raison ; l'objectif était de clarifier les voies de légitimation par lesquelles la recherche scientifique se réapproprie des systèmes de savoir endogène.

La revue internationale *Diogène* prévoit de publier une anthologie des communications présentées à ces colloques. ¶

www.unesco.org/philosophy/fr/Pathways/index.htm

La philosophie, aujourd'hui

La philosophie a le pouvoir indéniable d'instiller l'esprit critique, la créativité et le renouvellement des idées. Le rôle fondamental qu'a joué la pensée philosophique au fil des siècles en couvrant toutes les cultures du monde témoigne de son importance. Aujourd'hui, on entend affirmer de toutes parts que la société mondiale, qui est devenue plus liée, plus connectée et plus globale, a un extrême besoin de questionnement critique et doit trouver un sens. Comment, en tant qu'êtres humains, nous devons choisir de vivre dans ce nouveau contexte international. Comment nous devons réfléchir aux différentes significations de cette question globale existentielle. Comment nous devons envisager les possibilités d'universalité de certains principes, tout en respectant les nuances de la diversité et les différences. Comment nous devons aborder les questions épistémologiques que posent le développement et la technologie. Et nous ouvrir aux horizons éthiques que réclament les avancées de notre savoir, l'espoir sans cesse proclamé en un monde plus humain, et une participation plus responsable à la communauté mondiale.

Aujourd'hui, le programme de philosophie et des sciences humaines de la Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines s'inspire des objectifs suivants : rappeler à la communauté mondiale la contribution infinie que l'activité de la pensée peut et doit apporter ; entamer une réflexion sur les modèles de pensée en rapide mutation, les perceptions émergentes, les mentalités, les attitudes et les comportements qui résultent de l'apparition des sociétés du savoir ; aider à inculquer les idées de justice, de vérité et d'égalité dans l'esprit des êtres humains, jeunes ou vieux ; propager la connaissance de la richesse des philosophies du monde, connues et inconnues.

La philosophie et les sciences humaines à l'UNESCO ont ainsi pour but d'améliorer la compréhension entre les peuples de diverses cultures, donner corps aux « dialogues » à travers les continents ; prôner l'amour d'antan pour la sagesse, la connaissance et le courage de la recherche. Avec le concours des penseurs et des chercheurs de toutes les régions, l'UNESCO entend soutenir les débats et les échanges entre les philosophes, les spécialistes en sciences humaines, les responsables politiques et la société civile pour rapprocher la pensée et l'action et mieux les connecter.

La philosophie et les sciences humaines sont les clés de la compréhension et de la défense des principes qui guident la paix dans le monde. Notre tâche consiste à renforcer ces « défenses de la paix » qui, comme le stipule l'Acte constitutif de l'UNESCO, « doivent être élevées » dans « l'esprit des hommes ». ¶

Un nouvel élan pour le Programme MOST

Après huit ans d'existence, le programme de Gestion des transformations sociales (MOST) s'apprête à entrer dans sa deuxième phase.

www.unesco.org/most



Le Programme MOST a été lancé en 1994 compte tenu du rôle essentiel que jouent les sciences sociales dans le développement de la société et la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO. Ses objectifs principaux étaient d'encourager la production du savoir sur les transformations sociales ; d'améliorer l'impact de la recherche et de l'expertise en sciences sociales sur l'élaboration des politiques ; et enfin, de développer et renforcer les capacités scientifiques, professionnelles et institutionnelles, en particulier dans les pays en développement. Ce programme est fondé sur une démarche internationale, interdisciplinaire et comparative qui utilise les réseaux d'experts, d'ONG et de décideurs, une combinaison novatrice en matière de coopération scientifique. Administré par un Conseil intergouvernemental (CIG) et un Comité directeur scientifique indépendant (CDS), le programme s'appuie également sur les Comités nationaux de liaison MOST (CNL), en place dans 53 pays, ainsi que sur un outil de diffusion essentiel, le Clearing House de MOST.

Evaluation de la Phase 1

La première phase du Programme (1994-2001) a été mise en œuvre sous la responsabilité de la Division des sciences sociales, de la recherche et des politiques de l'UNESCO. Elle avait pour objectif : **1.** améliorer la compréhension des transformations sociales en générant un savoir utilisable par les politiques sur les sociétés multi-ethniques et multiculturelles, les villes et le développement urbain et enfin les stratégies locales et nationales pour faire face aux phénomènes mondiaux ; **2.** perfectionner la communication entre chercheurs en sciences sociales et décideurs ; **3.** faire des recommandations spécifiques à mettre en œuvre après 2002. Cette première phase a fait l'objet d'une évaluation portant sur ses résultats, son organisation et sa structure, l'impact de ses activités de renforcement des capacités et plus généralement sur une analyse de MOST en tant que programme international.

Recommandations pour la Phase 2

La sixième session du Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST, qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris du 19 au 21 février 2003, a examiné les résultats de cette évaluation et émis des recommandations qui seront soumises à la 166^e session du Conseil exécutif. Voici quelques extraits de ces recommandations :

– Mission

MOST devrait continuer à favoriser la production et l'utilisation d'un savoir en sciences sociales, qui contribue à améliorer la compréhension et la gestion de transformations sociales en conformité avec les valeurs universelles de justice, de liberté, de dignité humaine et de développement durable.

– Objectifs et priorités

1. Compte tenu de la nécessité d'améliorer la formulation des politiques, le programme MOST devrait s'attacher à faire progresser les relations entre décideurs et chercheurs en sciences sociales et, le cas échéant, à assurer une montée en qualité de la recherche en sciences sociales.

2. MOST devrait s'assurer le soutien des décideurs et autres acteurs sociaux en définissant des problématiques de recherche propres à remporter leur adhésion et en utilisant les résultats de la recherche pour la formulation des politiques, tout en garantissant l'intégrité de la recherche.

– Activités

Un groupe de travail, composé du Bureau du CIG et du Comité scientifique, devrait élaborer un nouveau programme de travail, orienté vers les résultats. Ce programme devrait couvrir le développement conceptuel de l'interface entre politiques et recherche, ainsi que la méthodologie et les perspectives comparatives internationales, en tenant compte des initiatives des différents acteurs intéressés. Il devrait être soumis au CIG sous un an.

– Renforcement des capacités

Afin de remplir sa mission de renforcement des capacités aux niveaux national et régional, MOST devrait mettre l'accent

Les professionnels de la ville

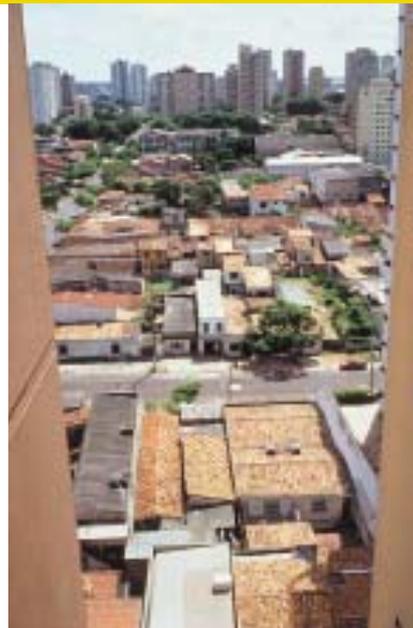
Le projet *Professionnels de la ville* a vu le jour en 2002 à la suite de demandes formulées par des États membres du Programme MOST, qui avaient constaté des décalages dans la formation et les besoins des villes dans les pays du Sud, notamment ceux d'Amérique latine. On sait que plus de 60 % de l'espace urbain latino-américain est aujourd'hui produit sans l'intervention de professionnels, qu'il s'agisse d'architectes, d'urbanistes, d'aménageurs, d'ingénieurs, de paysagistes, etc. Le défi de l'UNESCO est de contribuer à la réorientation de la pédagogie, ce qui permettra aux professionnels de demain de répondre par un métier aux nouveaux besoins des villes en matière de planification, de conception, de production, de gestion et de gouvernance.

Le projet a commencé par l'identification d'expériences pédagogiques novatrices en Amérique latine et aux Caraïbes, et par la constitution d'un réseau d'institutions, principalement universitaires. La systématisation des expériences et l'examen de leur situation pédagogique est l'un des premiers résultats du projet.

Le prochain séminaire de travail aura lieu en avril 2003 à Guadalajara (Mexique) dans le cadre de la Chaire UNESCO-ITESO « Gestion sociale de l'habitat ». Il portera sur le processus de transformation des cursus universitaires. D'autres actions, destinées à mieux cibler les besoins des villes en matière de gestion et de développement local, auront lieu dans le cadre de coopérations avec des élus locaux, afin de mieux aider à répondre aux défis de la décentralisation face aux modalités de la déconcentration territoriale que provoque la globalisation. ¶

Contact : g.solinis@unesco.org

www.unesco.org/most/urbweb4.htm



Bélem, Brésil.

Philippe Haeringer © IRD

sur la recherche et sur le développement de liens entre politiques et recherche, en développant des études institutionnelles, des coopérations entre communautés universitaires et autres acteurs sociaux concernés, des projets pilote en matière de formation, des universités d'été, etc.

– Structure et gouvernance

1. Les États membres sont invités à désigner des spécialistes en sciences sociales et/ou des décideurs comme leurs représentants au CIG.
2. Le Bureau du CIG devrait voir son rôle considérablement renforcé et il devrait se réunir deux fois par an.
3. Le Comité directeur scientifique devrait être composé d'un groupe de six experts, soit un par région, plus le Président du CIG comme membre *ex-officio*. Le CBS devrait remplir une fonction de comité permanent et être utilisé sur une base *ad hoc* par le Bureau du CIG et le Secrétariat en matière de conceptualisation du programme, de développement de stratégies et de conseils scientifiques sur les projets.

– Améliorer la visibilité

1. Le Secrétariat devrait élaborer un nouveau programme afin d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques, le renforcement des capacités, etc.
2. Le Clearing House, les publications et la communication devraient conserver un haut niveau de professionnalisme. Parallèlement aux publications universitaires et autres documents internes, il s'avère essentiel de développer un programme à destination des décideurs, aux niveaux local, national et international.

– Coordination et évaluation

1. Les États membres qui ne disposent pas encore de Comités nationaux de liaison ou de responsables en la matière sont invités à s'en doter dès que possible.
2. Le Secrétariat de MOST devrait, en collaboration avec les Commissions nationales pour l'UNESCO, examiner la structure, les actions et l'impact des Comités nationaux de liaison au cours du prochain biennium et soumettre des recommandations et propositions au Bureau du CIG. ¶

➔ Revitalisation des sciences sociales et humaines en Asie Centrale

Le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO souhaite apporter son aide à la revitalisation et à la promotion des sciences humaines en Asie Centrale. Il prévoit pour ce faire d'encourager et de coordonner la recherche concernant les questions prioritaires de l'UNESCO. L'objectif est double : encourager à tous les niveaux la collaboration régionale entre les chercheurs et les gouvernements ; et promouvoir l'utilisation par les gouvernements et la société civile du savoir produit par les sciences humaines et sociales.

La première étape est une série de rencontres entre chercheurs en sciences sociales entre février et juillet 2003 dans quatre républiques d'Asie Centrale : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, et Tadjikistan.

Contact : [Gulzhan Smagulova](mailto:Gulzhan.Smagulova@unesco.org),
g.smagulova@unesco.org

L'UNESCO au Forum social mondial III



© Germán Solinis / UNESCO

C'est à l'initiative du Programme MOST que le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) avait participé au premier Forum social mondial (FSM) en 2001, avec l'organisation de deux tables rondes sur la gouvernance démocratique. Pour le deuxième FSM, l'UNESCO a organisé trois séminaires autour du thème de la gouvernance démocratique¹. Cette année, l'UNESCO a su franchir un pas pour se donner une place plus importante dans la plus grande des manifestations mondiales de la société civile organisée.

Au cœur d'un processus démocratique en construction

L'UNESCO, est, avec le BIT, la seule institution des Nations Unies à être présente au FSM depuis le début : pour cette édition, sa présence a été inscrite pour la première fois dans le programme officiel. L'UNESCO a été invitée par le Comité d'organisation à participer à la première des « Tables rondes de dialogue et de controverse », nouvelle modalité mise en œuvre afin d'engager le dialogue entre des membres de la société civile, des représentants gouvernementaux et politiques, et des organisations internationales. Pendant cette table ronde, à côté de personnalités comme Mario Soares² ou Juan Somavía³, Pierre Sané a développé le thème : « Quel type de globalisation et comment le monde doit-il être gouverné ? » Trois défis principaux ont été identifiés dans les discussions : le travail, sa précarisation et ses conditions sociales qualitativement déficientes ; le développement de processus générateurs de citoyenneté et de démocratie aux niveaux local et international ; et la nécessité d'une gouvernance démocratique transnationale capable de proposer une régulation sociale par la renaissance du politique.

Débats avec la société civile

D'autres échanges formels ont eu lieu. D'abord, la réunion annuelle de la Consultation Collective auprès des ONG sur l'Éducation pour tous s'est tenue dans le cadre du deuxième Forum

mondial de l'éducation qui a eu lieu juste avant le FSM III. Les séminaires « Violence dans les écoles et stratégies de solution » et « Discours alternatifs sur l'éducation : vers de nouvelles conceptions de la qualité pour un apprentissage tout au long de la vie » ont traité surtout de l'engagement dans les processus d'élaboration de politiques sociales liées à l'éducation.

Le dernier séminaire, « Diversité culturelle, dialogue et développement durable » a accueilli des spécialistes venus du Brésil, des États-Unis d'Amérique, de France, et des spécialistes du Forum universel des cultures - Barcelona 2004. Un débat, animé par Pierre Sané et des représentants du Secteur de la Culture, a abordé le respect des identités locales et la participation démocratique dans les politiques culturelles, les rapports entre diversité et inégalités, la diversité et son universalité, autant de défis de l'incorporation au développement de la culture dans sa diversité.

Le FSM : importance d'un projet

La participation de l'UNESCO au FSM repose sur deux principes :

- a) la volonté des Nations Unies de reconnaître la société civile comme un partenaire réel de la coopération pour le développement durable et des relations internationales ;
- b) la communauté de valeurs recherchée par les deux entités (FSM et UNESCO) : la quête de la paix dans le monde, une globalisation à visage humain, accomplissant la justice sociale, la lutte contre la pauvreté par une répartition des richesses équilibrée, les droits humains et le respect de la diversité culturelle.

Quantitativement, qualitativement, la troisième réunion du FSM a consacré mondialement ce rassemblement comme le plus important de la société civile, et comme un lieu de délibérations et d'élaboration collective d'autres formes de gouvernance mondiale. Dès ses débuts, le FSM s'est voulu un processus démocratique en construction. En moins de trois ans, ce processus a réussi à engager de plus en plus de citoyens et de décideurs politiques du monde entier dans la recherche de formes alternatives à la globalisation économique de la société, de la culture et de la politique, montrant que Porto Alegre n'est pas l'exutoire de la « globalophobie » mais un lieu créatif de « l'alter-mondialisation ».

Plus de 100 000 participants dont 21 000 délégués et presque 6 000 organisations de 156 pays ont constitué l'audience des Tables rondes, conférences plénières, témoignages du programme officiel et des 1 300 séminaires et 2 200 ateliers et « activités autogérées » ; le stand de l'UNESCO a distribué près de deux tonnes de documents. ¶

Contact : g.solinis@unesco.org
www.unesco.org/shs/wsf2003.htm

1
Ils ont porté sur la Gouvernance urbaine (SHS), la Complexité face aux pluralismes social et culturel (SHS-CLT) et les Sociétés d'apprentissage (ED).

2
Mario Soares, ancien Premier ministre du Portugal, est actuellement parlementaire européen.

3
Juan Somavía est Directeur Général du BIT.

Droits humains et architecture



Trophée pour le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Don de l'artiste japonaise Toshi.

© André Tuidéla

Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme¹ 2002

Pierre Sané, Sous-Directeur général, a remis le 6 mars 2003 à l'Academia Mexicana de Derechos Humanos le Prix UNESCO 2002 de l'éducation aux droits de l'homme.

L'Academia Mexicana de Derechos Humanos est une institution pionnière en matière de promotion de l'éducation aux droits de l'homme au Mexique. Fondée en 1983 par un groupe de personnalités de différents secteurs de la société civile, elle a mené de nombreuses activités, en particulier : l'enseignement formel des droits de l'homme, la production et la diffusion de matériels éducatifs, la sensibilisation du grand public aux questions de droits de l'homme par la radio et la télévision. L'Académie a ainsi formé de nombreux groupes cibles, dont des leaders de communautés et divers acteurs de la société civile. Elle a par ailleurs joué un rôle moteur dans l'édification du système national du médiateur et des commissions des droits de l'homme, aux niveaux fédéral et étatique.

1

Décerné tous les deux ans, le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme a été créé en 1978, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, pour encourager et rendre hommage à une institution, organisation ou personne qui a développé une action significative dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme.

L'Académie a également apporté sa contribution à l'établissement de mécanismes de surveillance des élections, et plus généralement au développement du processus de démocratisation au Mexique.

Trois Mentions d'honneur ont également été attribuées. L'une va à l'Institut des droits de l'homme et de promotion de la démocratie : la Démocratie au quotidien (IDH), organisation non gouvernementale créée en 1993 au Bénin.

Une seconde Mention d'honneur récompense İonna Kuçuradi (Turquie) qui enseigne les droits de l'homme à l'Université Hacettepe (Ankara) où elle a créé le Centre de recherches et de mise en application de la philosophie des droits de l'homme.

La troisième Mention d'honneur a été attribuée à Nyameko Barney Pityana (Afrique du Sud), Principal et Vice-Chancellor de l'University of South Africa. Il a notamment contribué à la mise en place de programmes et d'activités d'éducation aux droits de l'homme et de lutte contre le racisme. ¶

www.unesco.org/shs/fr/prix.shtml

Prix UNESCO d'architecture du paysage 2002

Le Prix UNESCO d'architecture du paysage 2002 a été remis le 15 janvier 2003 à quatre étudiants de l'Université forestière de Beijing (Chine) : Zheng Pingli, Yanzhuo Lili, Bingyue Han et Lu Zhang.

Précédant le lancement de l'Année internationale de l'eau (2003), le concours demandait aux candidats de présenter un projet répondant à une exigence : « utilisation d'eaux collectées dans la conception d'un projet d'architecture paysagiste pour un site spécifique de parc urbain ou d'espace vert, en utilisant les eaux usées et/ou les pluies d'orage ». Le projet lauréat, baptisé par ses concepteurs « À la recherche de la rivière perdue de

Longhon, Lac de l'Ouest, Chine », porte sur la réhabilitation du système écologique du bassin versant du lac. Il comporte une étude complète de l'environnement naturel et culturel du lac et, selon les juges, se distingue par la créativité de sa conception.

Le Prix UNESCO d'architecture du paysage, créé en 1989 et doté d'un montant de 3500 dollars US, s'adresse aux étudiants en architecture du paysage du monde entier. Il est organisé annuellement par la Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAP). ¶

Contact : b.colin@unesco.org
www.unesco.org/shs/fr/prix.shtml

Prix UNESCO de l'Architecture 2002

Trois jeunes architectes diplômées de l'Université de Gênes (Italie), Erika Bisio, Giulia Carpeneto et Irene Carpeneto, sont les lauréates du Prix UNESCO d'architecture 2002 qui leur a été officiellement remis le 2 décembre 2002 au Bureau de l'UNESCO à Venise (Italie).

L'objectif du Prix consistait cette année à réfléchir sur la réutilisation durable des friches urbaines, en veillant en particulier à la prise en compte des intérêts des usagers et des économies d'énergie. Le concours portait plus spécifiquement sur l'aménagement d'un quartier de Berlin Mitte (Allemagne). Le travail sur cet ensemble de terrains en friche situé près de la nouvelle gare centrale devrait contribuer à donner une nouvelle identité au centre-ville.

Placé sous le patronage de l'UNESCO, doté d'un prix de 7000 dollars US, le concours qui s'adresse aux étudiants architectes du monde entier a été organisé par l'Association des Architectes Allemands et l'Association des Architectes Paysagers Allemands, avec l'approbation de l'UIA. ¶

Contact : b.colin@unesco.org
www.unesco.org/shs/fr/prix.shtml

➔ **Revue internationale
des sciences sociales
(Numéro 175 - mars 2003)
Cibles mobiles**

Le déplacement se trouve au cœur de la restructuration des États et des secteurs économiques, des formes innovantes d'emploi et de subsistance économique, et de la mise en place d'infrastructures modernes et de grands projets, tels les barrages et les routes. En déstabilisant et en déracinant les communautés et les solidarités, le déplacement nourrit de nouvelles pensées de l'appartenance, du domicile, de l'identité, de la citoyenneté et des droits.

La mobilité des individus exprime et redéfinit à la fois la relation toujours mouvante entre déplacement, développement et appauvrissement. Elle réaménage ainsi la carte des États et des nations et la configuration de leurs logiques d'inclusion et d'exclusion. Les articles de ce numéro analysent les circonstances au cours desquelles les individus perdent le contrôle de leurs ressources (possessions, lieux, réseaux sociaux, relations familiales, ressources matérielles...) ou cessent d'y avoir accès; il est également question des stratégies mises en place pour se protéger des pertes, de la vulnérabilité, de l'insécurité, de la remise en cause de leur identité.

Le déplacement est donc un prisme d'interrogation. Les articles s'attachent, dans leur diversité, à souligner les conséquences masquées des guerres et des désastres naturels, des nouvelles technologies et des méga-projets, ainsi que des politiques qui transforment le sens de l'ethnicité, de la langue, et du lieu.

Conseillers de rédaction du Numéro 175 :

Shelley Feldman, Charles Geisler, Louise Silberling

Rédacteur en chef : John Crowley

La Revue internationale des sciences sociales, créée en 1949 par l'UNESCO, est publiée trimestriellement en anglais, arabe, chinois, français, et russe.

Une version en espagnol est disponible sur www.unesco.org/issj

Prochain numéro de la RISS (n°176) :
La mobilité durable, juillet 2003.

➔ **La pauvreté, une fatalité ?
Promouvoir l'autonomie et
la sécurité humaine des
groupes défavorisés – Bénin,
Burkina Faso, Mali, Niger**
Elaboré par l'UNESCO et Futurs Africains
(Côte d'Ivoire) / 2002, 283 p., 13,5 x 21,5 cm /
ISBN : 92-3-203878-1 / prix : 16 € /
Éditions UNESCO / Karthala

La prise de conscience des effets dévastateurs de la pauvreté se traduit-elle par des actions à long terme permettant d'envisager une véritable réduction de la pauvreté dans les dix ou vingt années à venir ? Cet ouvrage tente de répondre à cette question à partir d'études menées dans quatre pays africains. Il accorde une importance clé à la définition du rôle de chaque acteur concerné, et en particulier, à celui des populations les plus défavorisées. Des pistes d'action innovatrices et prospectives accompagnent ces analyses. <http://upo.unesco.org/bookdetails.asp?id=4006>

➔ **Informations en ligne**

Pour la liste complète des livres et documents publiés par le Secteur des sciences sociales et humaines entre mars 2002 et février 2003, veuillez consulter *Information Note n°81* du Centre de documentation SHS : www.unesco.org/shs/shsdc

➔ **Site web UNESCO pour les
sciences sociales et humaines**

Prenez connaissance des programmes, projets et activités du Secteur : www.unesco.org/shs



AVRIL

7-9 avril : Séminaire en collaboration avec le Ministre des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance et l'Université de Conakry pour l'élaboration du programme d'une Chaire sur le genre et le développement. Dakar, Sénégal. (c.marias@unesco.org)

7-9 avril : 5^e séminaire international de la Chaire UNESCO-ITESO sur le thème *Pour une nouvelle formation des professionnels de la ville*. Guadalajara, Mexique. (g.solinis@unesco.org)

17-18 avril : Table ronde d'experts en sciences sociales kazakhs pour élaborer une stratégie nationale pour SHS. Almaty, Kazakhstan.

23-24 avril : Table ronde d'experts tadjiks en sciences sociales pour élaborer une stratégie nationale pour SHS. Douchanbe, Tadjikistan.

23-25 avril : Consultation régionale de SHS pour l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est. Moscou, Russie.

29-30 avril : Table ronde d'experts ouzbeks en sciences sociales pour élaborer une stratégie nationale pour SHS. Tachkent, Ouzbékistan.

MAI

5-7 mai : Réunion *Contribution des intellectuels à une culture de la paix dans les pays des Grands Lacs*, organisée en coopération avec le Comité national de liaison MOST. (c.marias@unesco.org)

6-7 mai : Table ronde d'experts kirghizes en sciences sociales pour élaborer une stratégie nationale SHS. Bichkek, Kirghizistan.

6-9 mai : Réunion *Pauvreté et les droits humains : questions juridiques*. São Paulo, Brésil. (m.shino@unesco.org)

12-16 mai : À l'occasion du 10^e anniversaire de la CIB et du 50^e anniversaire de la découverte de l'ADN, 10^e réunion du Comité international de bioéthique. Paris, France (s.colombo@unesco.org)

14-15 mai : Table ronde d'experts en sciences sociales pour élaborer une stratégie régionale SHS en Asie Centrale. Almaty, Kazakhstan.

17-19 mai : Congrès international de bioéthique, co-organisé par le Ministère de la science, de la recherche et de la technologie de la Rép. Islamique d'Iran. Téhéran. (o.ikebe@unesco.org)

26-27 mai : Réunion du Jury international du Prix UNESCO de l'Éducation pour la paix. Paris, France. (m.goucha@unesco.org)

JUIN

4-6 juin : Réunion sur les stratégies relatives à la mise en œuvre des documents de la Conférence mondiale de Durban. Osaka, Japon. (s.lazarev@unesco.org)

16-17 juin : Conférence internationale sur *La sécurité humaine en Asie de l'Est* (en coopération avec la Commission nationale de la Rép. de Corée auprès de l'UNESCO et l'Université de Corée). Séoul, Rép. de Corée. (c.maresia@unesco.org)

16-18 juin : Séminaire sur les *Questions liées à l'immigration et au multiculturalisme au Pakistan*. Organisé par UNESCO-Islamabad en coopération avec le Islamabad Policy Research Institute (IPRI).

18-19 juin : Réunion *Pauvreté et droits humains : questions en économie*. Université de New Delhi, Inde. (m.shino@unesco.org)

23-24 juin : 3^e session du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB). (s.colombo@unesco.org)

25-27 juin : réunion du CIB, (comité d'experts du Comité international de bioéthique). (s.colombo@unesco.org)

26-29 juin : Débat sur les *Défis à la promotion d'un pluralisme politique et d'une démocratie plus inclusive en Afrique sub-saharienne*, co-organisé par l'Association des sciences politiques africaines et l'UNESCO. (c.marias@unesco.org)